



Montréal, le 1<sup>er</sup> octobre 2023

À tous nos membres

AVIS DE CONVOCAATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cher membre,

Le 22 novembre 2023 se tiendra une assemblée générale annuelle. Cette réunion virtuelle aura lieu via l'application Zoom.

Déroulement de la rencontre :

18h45 : Arrivée des membres

19h00 : Assemblée générale annuelle

21h00 : Clôture de l'assemblée générale annuelle

Vous devez vous inscrire afin de participer à la rencontre via le lien :

<https://events.teams.microsoft.com/event/a1954514-10a4-46bd-94fe-1f7ec949efef@9ad0a89c-3763-4e1a-90d2-58ad14b3b552>

Un courriel de confirmation provenant de Teams contiendra les informations pour joindre la rencontre virtuelle. Vous trouverez également sur notre site internet dans l'onglet AGA, le rapport annuel, les états financiers audités. Ces documents vous seront également envoyés par courriel quelques jours avant la rencontre.

Veuillez noter que, en conformité avec les règlements généraux, les membres présents doivent s'assurer que leur statut de membre de Québec Subaquatique est en règle pour avoir droit de vote.

Proposition de l'ordre du jour de l'AGA

1. Ouverture de la réunion annuelle.
2. Nomination d'un secrétaire et président d'assemblée.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption des procès-verbaux du 22 février 2022 (AGS-AGA).
5. Adoption des états financiers au 31 mars 2022.
6. Rapport annuel du Conseil d'administration.
7. Nomination de l'expert-comptable de la corporation.
8. Élection des administrateurs.
9. Varia.
10. Clôture.



Veillez agréer, cher membre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le conseil d'administration de la FQAS  
ÉLECTION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Liste des membres du Conseil d'Administration dont le mandat vient à échéance et voulant à nouveau se représenter :

Suzanne Gagnon	administrateur
Stéphanie Labbé	administrateur
Poste vacant	administrateur

Veillez prendre note que tel que prévu aux règlements généraux, les membres qui veulent ajouter leurs candidatures en tant qu'administrateur peuvent le faire via le lien suivant : <https://forms.gle/15a7EBYNEe76hss5>, au moins 10 jours avant l'assemblée. Aucune candidature spontanée lors de l'AGA ne sera acceptée. Vous trouverez ci-joint le formulaire de mise en candidature.